

FONDS EQUIPE FRANCE
« Renforcement de la chaîne pénale en matière de lutte contre le trafic de migrants »

TERMES DE REFERENCE

Expertise court terme
***Évaluation des systèmes de gestion des données des administrations et
définition des exigences pour la conception d'un outil d'analyse statistique et
de croisement d'informations***

Objet : La mission vise au renforcement capacitaire de l'Instance Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes et le Trafic de Migrants (INLCTPTM), mais aussi des autres administrations en charge de la lutte contre les infractions visées, par la tenue d'un audit de l'outil de l'Instance visant à caractériser quantitativement les victimes de traite des êtres humains et du trafic de migrants

Expertise : 2 expert.e.s (1 expert.e international.e et 1 expert.e national.e)

Activité n° : A2.2.5 : Outil statistique

Composante n°2 « Synergies » : fluidifier la chaîne pénale en améliorant les coopérations entre les différents maillons.

Contribution au résultat A2

Pays : Mauritanie - Nouakchott

Durée de la mission : 10 jours avec une présence requise en Mauritanie

1. Description du projet

La Mauritanie, pays d'accueil pour environ 240 000 réfugiés provenant majoritairement de la sous-région, s'impose désormais comme un carrefour migratoire majeur en Afrique de l'Ouest. Cette situation nouvelle engendre plusieurs défis majeurs pour les autorités mauritaniennes, notamment en terme de sécurité, de besoin humanitaire et de gestion des populations.

Parallèlement depuis quelques années, le littoral mauritanien est devenu une zone de transit privilégiée pour des milliers de candidats à l'immigration irrégulière cherchant à rejoindre les îles Canaries. Illustrant l'ampleur du phénomène, l'Espagne a enregistré en 2024 près de 47 000 personnes arrivées par voie maritime.

Ce flux illégal et continu engendre de trop nombreux drames humains. Largement orchestrés par des réseaux de criminalité organisée, qui tirent profit de la vulnérabilité des migrants, les flux s'installent en profondeur et mettent au défi les autorités. Les victimes sont souvent exposées à des conditions de voyage extrêmes et à des pratiques abusives assimilables à de la Traite des Êtres Humains (TEH), relevant à minima du Trafic de Migrants (TM).

Face à l'ampleur des flux migratoires et aux défis humanitaires et sécuritaires qu'ils engendrent, la Mauritanie a déployé une série de mesures internes visant à renforcer la gestion des populations et à lutter contre les réseaux de criminalité organisée. Ces actions s'inscrivent dans une volonté de maîtriser les dynamiques migratoires tout en préservant la stabilité du pays. Le projet « **Renforcement de la chaîne pénale en matière de lutte contre le trafic de migrants** » s'inscrit parfaitement dans cette volonté d'une meilleure gestion de la migration, dans le respect des engagements internationaux mauritaniens, de l'État de droit et de la condition des victimes et des droits afférents.

Le projet est conçu dans une démarche partenariale de **coopération interservices associant le SCAC, le SSI, le magistrat de liaison et la chancellerie. Le SCAC est donc le porteur principal du projet. Expertise France**, agence publique française interministérielle pour la coopération technique internationale, est en charge de sa mise en œuvre.

2. Objectifs et résultats attendus de la mission

2.1 Éléments de contexte

En 2022, l'Instance Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic de Migrants (INLCTPM) a confié à une entreprise privée le développement d'une base de données. Cette demande répondait au besoin de communiquer une planification annuelle de stratégie et l'élaboration de son rapport d'activité. Malgré les attentes initiales, cet outil n'a jamais été pleinement exploité : depuis sa création, la base de données n'a pas ou très peu fait l'objet d'une alimentation régulière.

Par ailleurs, le ministère de la Justice a indiqué disposer aussi d'une base de données qu'il maintient à jour. Toutefois, cette affirmation reste vague. L'absence d'informations claires rend difficile toute

évaluation de son adéquation avec les besoins de l'INLCTPM, ou même de sa compatibilité avec les systèmes existants.

Dans ce contexte la mission s'inscrit dans le cadre du soutien apporté à l'Instance Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes et le Trafic de Migrants (INLCTPM), ainsi qu'aux autres administrations impliquées dans la lutte contre ces infractions. Elle répond à un besoin d'optimisation des systèmes de gestion des données, essentiels pour une action coordonnée et efficace contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants.

L'objectif principal de cette action est de réaliser un audit approfondi des systèmes utilisés par les différentes institutions concernées. Ceci afin de définir des préconisations (spécifications techniques, pratiques et éthiques), qui permettront dans un futur proche la mise en place par les autorités mauritaniennes, d'un système informatique efficace et pérenne.

Le souhait du partenaire est à terme de disposer d'un outil de statistique et de traitement judiciaire disponible pour différents utilisateurs (ayant différentes capacités d'utilisation selon leurs besoins).

2.2 Objectifs

Il existe actuellement plusieurs embryons de bases de données au sein de ses différentes administrations (Instance Nationale de Lutte contre la TEH/TM, tribunaux spécialisés, police, etc.). Cependant, ces systèmes sont fragmentés, hétérogènes et pas interopérables : ils n'ont pas de portée opérationnelle, tant du point de vue de l'élaboration de statistiques que pour effectuer des recherches ou croisements d'informations.

Ainsi, l'expert devra analyser la situation, puis rédiger un rapport détaillant les informations nécessaires à la mise en œuvre de l'outil statistique. Ce rapport fera état de :

- L'analyse des bases de données, leur contenu et leur fonctionnement ;
- L'identification des éléments techniques, analytiques et systémiques nécessaires à la construction d'une base de données unifiée, sécurisée et fonctionnelle ;
- La vérification de leur conformité aux exigences légales ;
- Préconisations pour garantir les conditions de sécurité et de confidentialité des données sensibles ;
- Conseils pour choisir un système adapté garantissant l'intégrité et la fiabilité des bases ;
- Préconisations pour assurer la pérennité et la maintenabilité du système.

2.3 Résultats attendus

À court terme

Rédaction d'un rapport d'audit qui spécifiera :

- Les caractéristiques (techniques et structurelles) nécessaires en vue de la construction d'une base de données correspondant aux règles RGPD mauritaniennes ;
- Les préconisations permettant la création d'un outil statistique via l'enregistrement, le traitement et l'analyse de cas de traite ou de trafic ;

- Les préconisations permettant la création d'un outil judiciaire et policier de gestion des antécédents et des procédures, qui permettra des recherches et des croisements de données pour identifier des réseaux illégaux et leurs auteurs.

À moyen terme :

Cette démarche contribuera à fluidifier le fonctionnement de la chaîne pénale, en réduisant les délais de traitement des dossiers et en améliorant la coordination entre les différents maillons (magistrats, forces de l'ordre, services sociaux, etc.). Elle permettra également de renforcer les capacités opérationnelles des acteurs, en leur offrant des outils fiables et actualisés pour une prise de décision plus éclairée et une gestion plus efficace des affaires liées à la traite et au trafic.

Ce renforcement sera mis en exergue, notamment, par :

- La création de l'outil et son utilisation dans le respect du rapport remis par l'expert ;
- Le nombre d'incrémentations dans la base de données et/ ou le nombre de consultations ;
- Le nombre de consultation qui auront permis de la résolution de cas, d'affaires ;
- Le nombre d'administrations utilisant régulièrement la base de données ;
- L'utilisation de la base de données à des fins d'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les infractions visées.

3. Stratégie de pérennisation

Cet audit s'inscrit dans un parcours structuré d'actions de coopérations. Il devra porter sur l'ensemble des bénéficiaires et les résultats attendus bénéficieront à l'ensemble, tant par les préconisations légales, fonctionnelles, de partage que par les solutions techniques de mise en œuvre proposées. Il permettra enfin la compatibilité de la solution technique proposée avec du matériel de collecte d'information tel que des tablette d'identification et d'enregistrement.

Modalités de collaboration :

La conduite de l'audit s'effectuera en binôme, avec le technicien qui a réalisé la base de données de l'INLCTPTM.

4. Description des tâches de la mission

4.1 Préparation de la mission

- En relation avec le/la binôme désigné.e, un travail préparatoire sera mené en vue de l'audit, pour comprendre le contexte et connaître les systèmes mis en place et d'en évaluer la portée ;
- Élaborer des axes de réflexion pour faciliter le travail sur site.

4.2 Durant la mission sur place

Analyser les bases de données existantes :

- Cartographier les systèmes actuels (localisation, acteurs responsables, volume de données, formats utilisés) ;
- Évaluer leur intégrité, leur fiabilité et leur conformité aux exigences légales ;
- Évaluer le cas échéant, les systèmes physiques utilisés (locaux, serveurs, solutions de sécurisation des données) ;
- Identifier les lacunes, redondances et incohérences.

Définir les éléments nécessaires à la construction ou à l'amélioration de la base existante du point de vue technique :

- Architecture du système, langages et outils recommandés ;
- Protocoles de sécurité et de sauvegarde (chiffrement, accès restreints, sauvegardes automatiques).

Définir les éléments nécessaires à la construction de la nouvelle base du point de vue analytique :

- Fonctionnalités de recherche avancée ;
- Capacités de croisement d'informations ;
- Outils de visualisation des données.

Définir les éléments nécessaires à la construction de la nouvelle base du point de vue systémique :

- Intégration avec les autres systèmes (liens éventuels avec d'autres bases utilisées par d'autres administrations) ;
- Migration vers une solution autre que le SQL (Oracle, PostgreSQL ...) ;
- Interopérabilité avec les outils existants, et maintenabilité et évolutivité.

Garantir que l'outil final permettra la production de statistiques :

- Indicateurs clés (nombre d'auteurs ou de victimes identifiées, condamnations prononcées, délais de traitement des dossiers, nombre de procédures annulées ou n'ayant pas aboutie) ;
- Rapports automatisés pour les décideurs (ministère de la Justice, INLTP-TM).

Garantir que l'outil final permettra un travail analytique judiciaire :

- Recherche avancée (par nom, type d'infraction, période, etc.) ;
- Croisement d'informations pour identifier des tendances ou des réseaux criminels.

4.3 Suivi et compte-rendu

Réalisation d'un rapport de fin de mission, décrivant le constat de la situation actuelle, proposant des solutions techniques et de mise en œuvre pour la construction de l'outil désiré.

4.4 Attentes spécifiques du travail en collaboration avec l'expert.e national.e

Durant l'ensemble de la mission, l'expert.e international.e, en collaboration avec l'expert.e national.e, devra rendre compte de l'avancement et des résultats aux parties prenantes, par une communication constante avec la chargée de projet et l'équipe terrain.

Modalités d'intervention

Cette mission se déroulera selon les modalités suivantes : 10 jours de travail max sur place, avec quelques jours de travail à domicile.

Calendrier : à partir du mois de janvier 2026

Lieu : Nouakchott, pas de déplacements prévus en dehors de la capitale.

5. Logistique

Tous les aspects logistiques relatifs aux commodités et aux déplacements de l'expert.e dans le cadre de sa mission seront organisés et pris en compte par l'équipe terrain du projet FEF.

Les aspects logistiques liés à la conduite de la mission sur site (outils, matériels...), doivent être anticipés et organisés par l'expert.e lui-même. Si des besoins particuliers sont envisagés, il sera nécessaire d'en faire part à l'équipe projet, par avance au moins 15 jours avant la mission sur site. L'ensemble des déplacements sur site seront organisés par l'équipe terrain.

6. Livrables attendus

Nom du livrable	Descriptif	Date de livraison
Programme détaillé	Programme prévisionnel de la mission à Nouakchott	10 jours avant la formation
Liste détaillée	Liste détaillées de matériels prévus à l'import pour la réalisation de l'audit (dans le but de faciliter les procédures douanières)	10 jours avant la formation
Restitution du constat	Restitution aux bénéficiaires à l'issue de la mission d'audit qui mentionnera les premiers éléments constatés	Fin de mission à Nouakchott
Rapport de mission/d'audit	Rapport final faisant état : · Du constat de la situation initiale · De l'analyse faite · De préconisations et solutions possibles · Des différentes possibilités que l'outil proposé sera capable de fournir	10 jours après la mission

	· D'un guide de mise en œuvre de l'outil (feuille de route et guide technique) · Des éventuelles évolutions à venir · Des annexes.	
--	--	--

7. Profil de l'expert

7.1 Compétences requises

L'expert ou l'experte devra justifier des compétences ou expériences suivantes :

Qualifications et compétences :

- Formation supérieure en études statistiques, en informatique ou en conception et administration de base de données ;
- Excellente maîtrise de la langue française.

Expérience professionnelle :

- Minimum 5 ans d'expérience dans la réalisation d'audits techniques et fonctionnels de systèmes d'information, idéalement dans le secteur de la justice, et/ou de la police, et la conception de bases de données ;
- Minimum 10 ans d'expérience dans la conception de bases de données et la proposition de solutions techniques et structurelles pour leur mise en œuvre ;
- Avoir réalisé des missions similaires, avec des livrables concrets (rapports, cahiers des charges).

Compétences techniques :

- Maîtrise des Système de Gestion de Bases de Données et des outils d'analyse ;
- Expérience en migration de données et des réseaux de communication ;
- Conception d'outils analytiques pour le croisement d'informations destinés aux forces d'investigations et judiciaires ;
- Connaissance des protocoles de sécurité.

Autres compétences :

- Connaissance du secteur judiciaire, et juridique souhaitable ;
- Expérience en Afrique de l'Ouest serait un atout.

Qualités personnelles :

- Capacité d'adaptation aux contextes culturels et institutionnels ;
- Esprit collaboratif pour travailler en binôme avec l'expert national ;
- Rigueur et organisation pour respecter les délais et livrables.

8. Points de contact :

Veuillez-nous envoyer vos candidatures (CV et offre financière) par voie électronique aux adresses mail suivantes :

- Tatiana ZHEZHEL, Chargée de projets : tatiana.zhezhel@expertisefrance.fr ;
- Eric DOMPNIER, Coordinateur de projet : eric.dompnier@expertisefrance.fr.

Merci de mentionner dans l'objet « Candidature pour l'Activité A2.2. - Audit de l'outil statistiques de l'Instance ».

Pour toute question ou assistance, le point de contact est Tatiana ZHEZHEL, Chargée de projets – tatiana.zhezhel@expertisefrance.fr.